Nations Unies A/58/843–S/2004/493



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
16 juin 2004
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-huitième session
Point 30 de l'ordre du jour
Question de Chypre

Conseil de sécurité
Cinquante-neuvième année

Lettres identiques, datées du 15 juin 2004, adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la lettre ci-jointe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 30 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

04-39174 (F) 160604 160604

Annexe

Lettre datée du 15 juin 2004, adressée au Président de la République de Chypre par le Secrétaire général

Je vous remercie pour votre lettre du 7 juin 2004 relative au rapport sur ma mission de bons offices à Chypre (A/58/835-S/2004/464, annexe) et pour notre rencontre du 3 juin.

Comme vous l'aurez compris à la lecture de mon rapport, mon point de vue diffère du vôtre sur la plupart des questions abordées dans votre lettre et son annexe. Je m'en tiens entièrement à mon rapport, tant sa partie descriptive que sa partie analytique, ainsi qu'aux appels que j'ai lancés et aux recommandations que j'ai faites, dont j'espère que la partie chypriote grecque les accueillera favorablement. Je ne partage donc pas votre opinion des efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**